*Exemple motion contre l’évaluation d’école*

Nous refusons d’être évalués par les parents, les élus, le personnel municipal, les élèves et les agents du périscolaire.

Nous refusons la mise en concurrence des écoles au profit d’une école des territoires qui n’est pas garante de l’égalité.

Nous réaffirmons la liberté pédagogique individuelle de chaque enseignant sur des programmes nationaux.

Nous refusons la remise en cause des décisions prises par l’équipe enseignante lors des conseils des maîtres.

Nous refusons la mascarade d’auto‐évaluation calquée sur le management d’entreprise.

Nous refusons un investissement chronophage dans la mise en œuvre de ces évaluations au détriment de nos missions d’enseignement.

Nous alertons sur la mise au pas des personnels avec l’accompagnement collectif PPCR obligatoire.

Nous refusons cette stratégie du leurre. Ces évaluations d’écoles ne répondent en rien à nos besoins et revendications.

Nous alertons sur les conséquences d’une telle évaluation qui conduit à la définition d’objectifs, à la «contractualisation d’objectifs », à la territorialisation de l’Ecole contraire à l’idée même du service public.

Aucun décret, aucun texte réglementaire ne nous contraint à accepter cette expérimentation.

Nous appelons chaque enseignant, chaque école à refuser cette proposition, à ne pas se porter volontaire.

Déjà dans de nombreuses écoles les personnels refusent les évaluations d’école et exigent leur abandon !

Le SNUDI FO est à leurs côtés !

Plusieurs IA DASEN (Yonne, Eure, Gard ) ont été ainsi amenés à confirmer au SNUDI FO que ces évaluations ne sont pas obligatoires.